



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22711
17 juin 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 17 JUIN 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que les appareils de l'aviation américaine continuent de violer l'espace aérien iraquien. Ainsi :

Premièrement :

1. Le 12 juin 1991, l'activité aérienne américaine a consisté en 17 sorties effectuées par sept formations de deux appareils et trois sorties assurées par un seul appareil, à des vitesses allant de 720 à 900 kilomètres à l'heure et des altitudes comprises entre 3 000 et 8 000 mètres.
2. Cette activité était concentrée dans les secteurs de Mossoul, Amadiyah, Zakho, Rawanduz et Arbil et effectuée à des fins d'observation et de provocation.

Deuxièmement :

1. Le 13 juin 1991, des appareils américains ont effectué dans l'espace iraquien 13 sorties en huit formations de deux, à des vitesses allant de 720 à 900 kilomètres à l'heure et à des altitudes basses et moyennes.
2. Les vols, concentrés dans les secteurs de Mossoul, Dohuk et Zakho, étaient effectués à des fins d'observation et de provocation.

Troisièmement :

1. Les 14 et 15 juin 1991, l'aviation américaine a effectué à l'intérieur de l'espace aérien iraquien cinq sorties en deux formations et une sortie assurée par un seul appareil.
2. Ces appareils volaient à une vitesse comprise entre 720 et 800 kilomètres à l'heure et à des altitudes moyennes, les vols étant concentrés au-dessus des secteurs de Mossoul et de Dohuk, à des fins d'observation et de provocation.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Organisation des Nations Unies.

Le Chargé d'affaires par intérim
(signé) Samir K. K. AL NIMA